

**DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES ENTREPRISES  
COMITÉ DE LA CONCURRENCE**

**Forum mondial sur la concurrence**

**CONCURRENCE ET EMPLOI**

**Note de Victor D. Norman**

**-- Session I --**

*Ce document, rédigé par Victor D. Norman de l'École norvégienne d'économie NHH, a été soumis en tant que document de référence lors de la première session du Forum mondial sur la concurrence qui s'est tenu les 29 et 30 octobre 2015.*

*Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.*

*Une documentation plus complète est disponible à l'adresse suivante : [www.oecd.org/competition/globalforum](http://www.oecd.org/competition/globalforum)*

Mme Ania Thiemann, Responsable des relations mondiales, Division de la Concurrence de l'OCDE  
Tél. : +33 1 45 24 98 87, courriel : [ania.thiemann@oecd.org](mailto:ania.thiemann@oecd.org)

**JT03418477**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine

*Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.*



## CONCURRENCE ET EMPLOI<sup>1</sup>

### 1. Introduction

1. Le travail est une ressource rare. Il y a plus de tâches utiles à accomplir que de personnes pouvant les réaliser. Il n'est donc pas difficile de trouver des emplois à pourvoir en soi. En revanche, il est difficile de trouver des emplois *productifs* et adéquats ; plus particulièrement, de trouver des emplois qui soient suffisamment productifs pour justifier les salaires (et les niveaux de vie correspondants) que les personnes attendent, auxquels elles aspirent ou auxquelles elles se sont habituées.

2. Dès lors, il est surprenant qu'il faille se poser la question de savoir si la concurrence favorise l'emploi. L'histoire de l'économie mondiale depuis la révolution économique (néerlandaise) dans les années 1500 montre que l'économie de marché est l'outil le plus efficace (et peut-être même le seul) pour créer des emplois productifs. De même, la concurrence est indispensable au bon fonctionnement d'une économie de marché.

3. Au méta-niveau, le lien entre la concurrence et l'emploi (productif) est donc clair et sans équivoque. Même les schumpétériens, qui affirment à juste titre qu'il n'y aura d'incitations à l'innovation que si les innovateurs peuvent en récolter les fruits, et qui soutiennent que les innovateurs doivent donc bénéficier d'un pouvoir de marché sous une forme ou une autre (brevet, droit d'auteur, marque déposée ou barrières à l'entrée), en conviennent : Schumpeter lui-même estimait qu'il était possible de se passer de concurrence sur les différents produits aussi longtemps que les acteurs monopolistiques se livrent concurrence avec les fabricants d'autres produits pour obtenir le budget des consommateurs, le capital et la main-d'œuvre.

4. La question que j'aborderai dans la présente étude n'est donc pas celle de savoir si la concurrence en général est bonne pour l'emploi. Je tâcherai de répondre à une série de questions plus spécifiques : Une concurrence accrue conduit-elle les entreprises individuelles à employer plus ou moins de personnes ? La concurrence au sein d'un secteur d'activité ou d'un marché particulier (quelle que soit la définition qu'on en donne) se traduit-elle par une augmentation ou par une diminution de l'emploi au sein de ce secteur d'activité ou de ce marché ? De manière générale, pour un salaire donné, la demande globale de main-d'œuvre au sein de l'économie augmente-t-elle ou diminue-t-elle si la concurrence s'accroît sur les marchés ?

5. Les réponses à toutes ces questions sont ambiguës, aussi bien sur le plan théorique que de manière empirique. La source de cette ambiguïté est toutefois assez différente selon que l'on considère une entreprise ou un secteur d'activité en particulier, ou l'économie dans son ensemble. Pour une entreprise ou un secteur d'activité en particulier, les effets d'une concurrence accrue dépendent dans une large mesure (a) de la nature des imperfections qui sont à l'origine de l'absence de concurrence, et (b) des autres imperfections induites par cette absence de concurrence. La perfection ne peut revêtir qu'une seule forme tandis que l'imperfection existe sous une infinité d'aspects différents, et cette multitude de combinaisons

---

<sup>1</sup> Note préparée pour le Secrétariat par Victor D. Norman, École norvégienne d'économie NHH. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de l'Organisation ou des gouvernements de ses pays membres.

d'imperfections se manifeste aussi bien dans les modèles d'entreprises et de marchés que dans le monde réel que ces modèles cherchent à reproduire. Pour l'économie dans son ensemble, en revanche, l'ambiguïté est liée moins à la nature des imperfections qu'au degré (a) global de concurrence au sein de l'économie, et (b) relatif de concurrence entre les différentes composantes de l'économie.

## 2. Effets au sein d'un secteur d'activité unique

6. Si vous interrogez l'homme de la rue pour savoir si une concurrence accrue au sein d'un secteur d'activité est créatrice ou destructrice d'emplois, la réponse la plus fréquente sera sans doute la seconde. En effet, on pense généralement que les entreprises confrontées à une intensification de la concurrence réduisent leur production et leurs effectifs, et rares sont les lecteurs de journaux (ou les journalistes) à considérer que les nouveaux arrivants qui viennent disputer le marché aux entreprises existantes créeront des emplois plus nombreux que ceux détruits par les entreprises qui disparaissent.

7. Si vous posez la même question à un étudiant en économie de premier cycle universitaire, il vous donnera (espérons-le) la réponse opposée : une concurrence accrue se traduit par une baisse des prix, ce qui entraîne une augmentation des ventes et de la production, générant des créations d'emplois. Toute autre réponse vaudrait à l'élève d'être recalé à l'examen de première année d'Econ 101.

8. Toutefois, cela ne signifie pas nécessairement que cette croyance populaire est erronée et que la réponse de l'Econ 101 est juste. Cela signifie que la logique de concurrence la plus répandue est très différente du modèle très simplifié et stylisé que nous présentons aux étudiants de première année. Les étudiants de second cycle en faculté d'Économie en sont bien conscients. Ils répondraient sans doute à cette question par une réponse standard précautionneuse : « Cela dépend ». La première question à laquelle je vais donc tenter de répondre est celle de savoir de quoi cela dépend.

### *Effets au niveau de l'entreprise*

9. Commençons par le modèle de l'Econ 101, dans lequel une entreprise soucieuse de maximiser ses profits est confrontée à une courbe de demande descendante dans un contexte où les salaires et les prix des autres facteurs de production et des biens intermédiaires dépendent de variables exogènes. Suivant ce modèle, les volumes produits et commercialisés par une entreprise disposant d'un pouvoir de marché seront nécessairement inférieurs à ceux d'une entreprise comparable ne disposant pas d'un pouvoir de marché ; de ce fait, plus la concurrence sera forte, plus elle fera une utilisation intensive de l'ensemble des facteurs de production (y compris la main-d'œuvre).

10. Toutefois, comme le souligne Stephen Nickell (1999) dans une étude de très grande qualité sur la concurrence et l'emploi, il existe deux complications susceptibles d'aboutir à un résultat différent.

11. La première est l'inefficacité et la rétention de main-d'œuvre chez les entreprises qui bénéficient d'un pouvoir de marché — ou, comme l'affirme Sir John Hicks cité par Stephen Nickell : « Le meilleur de tous les bénéfices du monopole est une vie tranquille ». Le pouvoir de marché produit des rentes, et ces rentes attirent les chercheurs de rentes. Les employés sont particulièrement bien placés pour en capter une part — de manière formelle, par le biais de la négociation collective, ou informelle, par la réduction de leur effort au sein de l'entreprise ou en s'adonnant à diverses activités de recherche de rente au sein de l'organisation. Ce phénomène a toutes les chances de se traduire à la fois par un excédent d'effectifs et par des salaires plus élevés.

12. Stephen Nickell a étudié l'élasticité des salaires au niveau de l'entreprise ou du secteur d'activité par rapport au revenu par employé dans 10 pays de l'OCDE. Les élasticités sont positives dans ces 10 pays, avec une moyenne d'environ 0.15. Si l'on admet que le revenu par salarié constitue un bon indicateur des rentes de monopole, cette analyse semble indiquer qu'un partage de la rente significatif entre

les actionnaires et les salariés pourrait exister dans les entreprises dotées d'un pouvoir de marché. Les écarts qui prévalent d'un pays à l'autre corroborent cette analyse : l'effet sur les salaires d'une hausse des profits au niveau de l'entreprise ou du secteur d'activité est beaucoup plus faible dans les pays caractérisés par un cadre centralisé de négociation collective (l'élasticité est comprise entre 0 en Finlande et 0.04 en Suède) que dans les pays où les salaires sont négociés au niveau de l'entreprise ou du secteur d'activité (0.3 aux États-Unis et au Canada).

13. Une interprétation possible de ce phénomène est que les salariés, puisqu'ils en ont la possibilité, s'approprient une part des rentes dans les entreprises bénéficiant d'un pouvoir de marché sur les marchés des produits. Pour ce faire, ils négocient des salaires plus élevés dans les pays où la négociation s'effectue au niveau local, tandis qu'ils doivent trouver d'autres moyens d'y parvenir dans les pays où les salaires sont fixés par un cadre de négociation centralisé. Si ces hypothèses sont justes, il est probable que les pays caractérisés par un cadre de négociation centralisée enregistrent également des sureffectifs et un sous-emploi.

14. La concurrence diminuera les incitations et les possibilités de recherche de rentes pour les entreprises, réduisant les phénomènes de sureffectifs ou de sous-emploi. En principe, cette réduction devrait largement compenser l'effet positif sur l'emploi de l'augmentation de la production et des ventes.

15. L'autre complication possible est liée aux « salaires efficients », c'est-à-dire la prime par rapport au salaire courant du marché payée aux travailleurs pour les motiver ou les sélectionner en raison du problème d'asymétrie des informations auquel sont confrontés tous les dirigeants. Les entreprises versent des salaires d'efficience lorsqu'elles n'ont pas la possibilité de contrôler étroitement les efforts des salariés ou les qualifications des candidats lors d'un recrutement. Plutôt que de réaliser de lourds investissements dans l'évaluation et la surveillance, il est plus rentable pour l'entreprise de verser une prime salariale que le salarié perdra (avec son emploi) s'il ne s'implique pas assez dans son travail ou s'il n'a pas les compétences requises pour son poste. L'exemple qui est peut-être le plus connu est celui du salaire de 5 dollars que Henry Ford a commencé à verser aux ouvriers de ses chaînes de montage en 1914 (lorsque le salaire journalier aux États-Unis dans le secteur manufacturier était d'environ 1.50 \$) pour les inciter à se concentrer sur leur tâche et réduire le taux de rotation du personnel.

16. Une entreprise versant un salaire d'efficience embauche moins qu'elle ne le ferait en l'absence de problème de surveillance et d'évaluation. En ce sens, le salaire d'efficience réduit l'emploi. Toutefois, étant donné que la surveillance et l'évaluation constituent de réels problèmes, il est probable qu'à défaut d'accords d'efficience salariale, de nombreux emplois (et beaucoup d'entreprises) auraient disparu. Il est donc difficile de savoir si la pratique consistant à verser un salaire d'efficience a une incidence positive ou négative sur l'emploi. Toutefois, la question qui nous intéresse ici n'est pas de déterminer l'effet sur l'emploi de l'existence d'un salaire d'efficience, mais plutôt de savoir en quoi les accords d'efficience salariale influencent les effets de la concurrence sur l'emploi.

17. Une intensification de la concurrence contraindrait l'entreprise à verser un salaire plus élevé pour attirer les personnes qualifiées ou pour entretenir la motivation et l'effort de son personnel. De fait, le nombre de personnes employées serait alors moindre. Stephen Nickell affirme que ce phénomène a peu de chances d'être observé dans le cas d'une entreprise particulière, parce que d'après les modèles d'efficience salariale les plus courants, la prime salariale qu'une entreprise devrait verser pour motiver ou sélectionner les salariés dépend uniquement des options extérieures dont ils disposent (c'est-à-dire des autres postes auxquels ils pourraient postuler et des salaires correspondants). Or, aucune entreprise à elle seule ne peut influencer sur ces options extérieures.

18. Toutefois, si les salariés considèrent que tout un chacun doit bénéficier de la vie tranquille conférée par la situation de monopole, il se peut qu'il faille leur verser un salaire plus élevé pour les

départir de cette illusion, par exemple en leur faisant comprendre qu'ils ont un rôle à jouer dans la survie de l'entreprise, une fois que la concurrence apparaît. Dans ce cas, une partie des effets directs positifs sur l'emploi de l'intensification de la concurrence pourraient se voir annulés par le versement d'un salaire plus élevé par l'entreprise.

19. Si l'on en croit les données empiriques évoquées par Stephen Nickell, toutefois, l'effet des salaires d'efficience au niveau de l'entreprise sont nécessairement limités par rapport à l'effet du partage de la rente. Par définition, les primes induites par l'efficience salariale sont déterminées au niveau local. Par conséquent, si l'effet de l'efficience salariale avait été l'effet dominant, on aurait pu attendre une élasticité des salaires par rapport aux profits des entreprises à peu près équivalente dans les pays caractérisés par un cadre centralisé de négociation collective et dans les pays où les salaires sont négociés au niveau de l'entreprise.

20. Pour les entreprises individuelles, il semble donc qu'il reste deux effets de la concurrence : les nouveaux emplois générés par l'amélioration de la productivité (l'effet « Econ 101 ») ; et la réduction des emplois superflus et du sous-emploi qui découle de la réduction des rentes de monopole. Soulignons que ces deux effets sont différents d'un point de vue qualitatif. L'effet « Econ 101 » est la création d'emplois pleinement productifs ; la réduction de la rente a pour effet d'éliminer les emplois non productifs. Si l'objet de la politique économique est de créer des emplois productifs, ces deux effets sont positifs (en fait, il peut s'avérer plus avantageux d'éliminer les emplois non productifs que d'en créer de nouveaux).

#### *Effets au niveau du secteur d'activité*

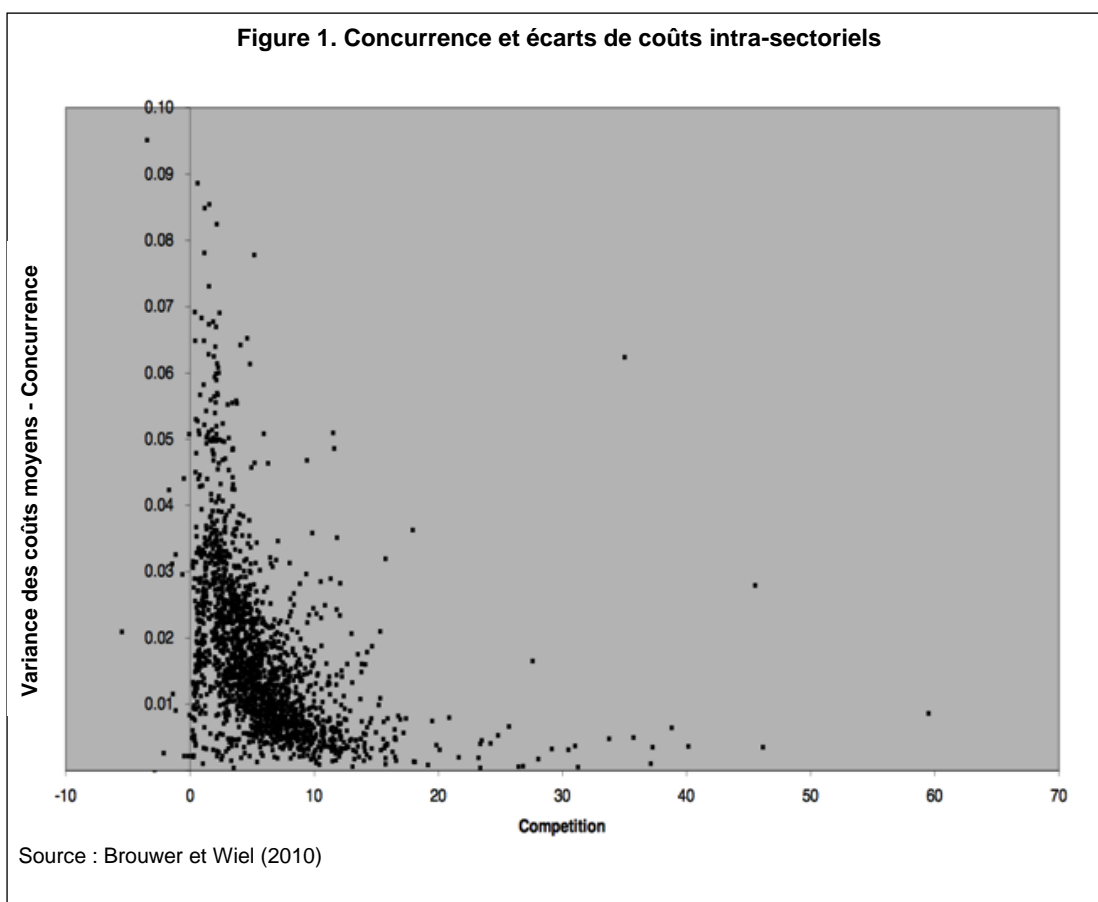
21. Les effets pour une entreprise en particulier se transmettent à un secteur d'activité ou un marché sur lequel plusieurs entreprises sont en concurrence : on observera un effet « Econ 101 » : plus le marché sera concurrentiel, plus faible sera le prix et plus grand sera le volume des ventes, de la production et de l'emploi. Parallèlement, les sureffectifs éventuels se trouveront réduits par l'élimination des rentes de monopole, et les entreprises pourront être amenées à relever les salaires pour inciter leurs employés à fournir l'effort maximal.

22. Toutefois, l'effet du salaire d'efficience sera sans doute plus grand au niveau du secteur d'activité qu'au niveau de l'entreprise, pour deux raisons. Tout d'abord, si l'on s'intéresse à une entreprise particulière, l'option extérieure pour les salariés est une donnée exogène, mais elle ne l'est pas au niveau du secteur d'activité dans son ensemble. Ensuite, l'état du marché du travail au niveau du secteur d'activité pourrait évoluer à mesure que la concurrence augmente sur le marché des produits : comme le montrent Bruno Amable et Donatella Gatti (2004), dans un secteur d'activité soumis à des chocs externes, une concurrence accrue augmentera le taux de rotation des employés (aussi bien les taux d'embauche que les taux de cessation d'emploi). De ce fait, les emplois deviendront plus précaires, et les entreprises du secteur d'activité dans leur ensemble devront verser une prime salariale plus élevée pour attirer des personnes travaillant dans d'autres secteurs d'activité.

23. Par ailleurs, si l'on passe d'une entreprise particulière au secteur d'activité dans son ensemble, la composition du tissu d'entreprises est également appelée à évoluer. À mesure que la concurrence augmente, les entreprises moins efficaces seront remplacées par les firmes plus efficaces. Ce phénomène est non seulement une possible conséquence de la concurrence, mais il est également une de ses fonctions les plus importantes. Étant donné que les entreprises inefficaces sont susceptibles d'employer plus de personnes (par unité vendue) que les entreprises efficaces, cette situation pourrait aisément se traduire, en dernière analyse, par un niveau total d'emploi plus faible au sein du secteur d'activité. En fait, plus la concurrence est efficace dans son rôle d'élimination des entreprises inefficaces, plus ce résultat a des chances de se produire, au moins à court terme.

24. Le diagramme de dispersion du graphique 1, tiré de Brouwer et Wiel (2010), en apporte la démonstration : il présente, pour les entreprises néerlandaises dans différents secteurs d'activité, la variance des coûts moyens par rapport au degré de concurrence. À l'évidence, les chances de survie des entreprises à coûts élevés diminuent fortement à mesure que la concurrence augmente, ce qui atteste d'un fort effet de sélection des entreprises par la concurrence.

25. Si l'on tient compte de l'ensemble de ces facteurs, il n'existe aucune raison de penser qu'en règle générale, la concurrence est créatrice d'emplois. De fait, dans un secteur d'activité donné, il y a tout autant de chances que l'effet net d'une concurrence accrue soit une baisse de l'emploi. Toutefois, elle entraîne une augmentation des emplois productifs rapportés aux emplois improductifs, un phénomène qui revêt une importance fondamentale beaucoup plus grande que l'effet d'une concurrence accrue sur la somme des deux types d'emplois.



### 3. Effets sur l'économie dans son ensemble

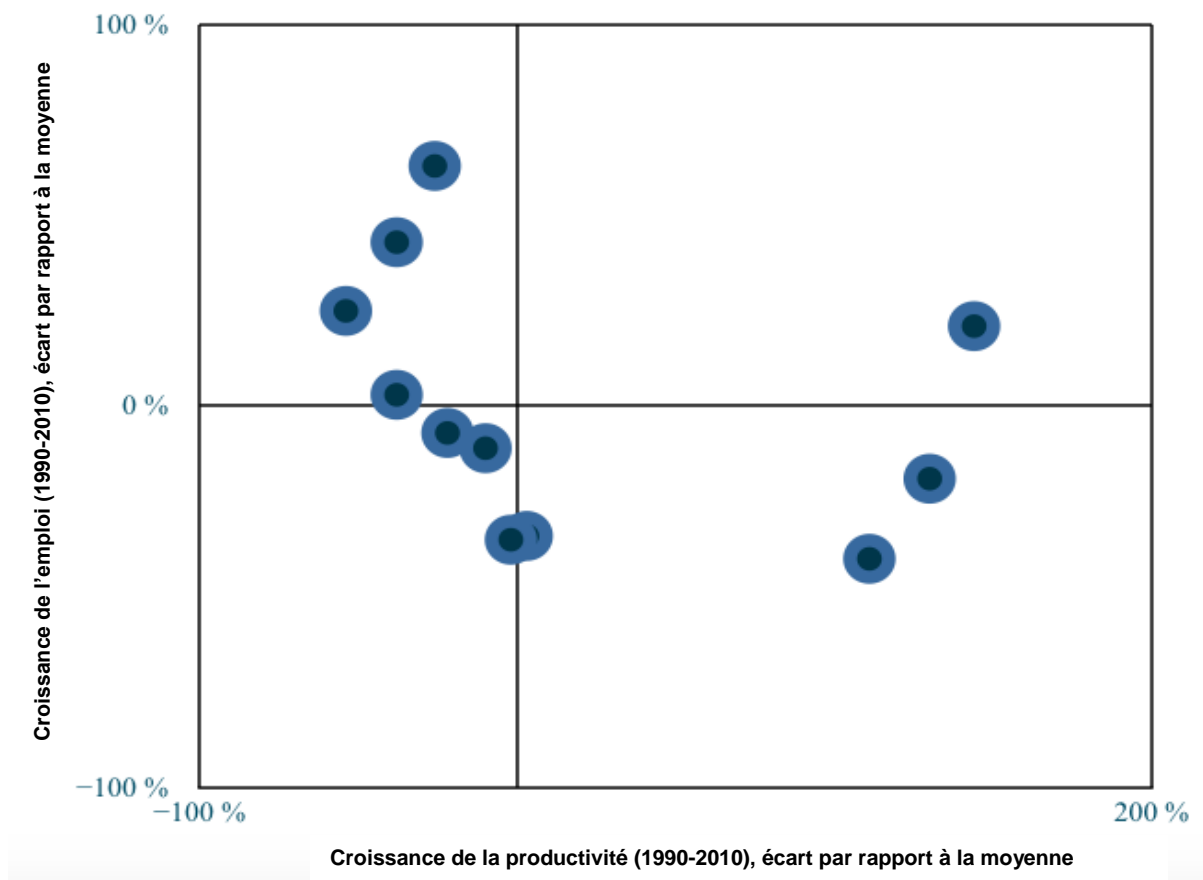
26. Une des raisons pour lesquelles il est difficile d'identifier les effets (positifs) de la concurrence sur l'emploi au niveau sectoriel est que ces effets peuvent se manifester dans l'économie à d'autres niveaux. Le diagramme de dispersion du graphique 2 (à la page suivante) fournit une explication de ce phénomène. Pour les principaux secteurs d'activité norvégiens, ce diagramme compare la croissance de l'emploi et la croissance de la productivité (du travail) — toutes deux mesurées comme étant l'écart par rapport à la moyenne pour l'ensemble des secteurs d'activité — sur la période 1990-2010. Si l'amélioration de la productivité s'était traduite par une généralisation pure et simple des effets attendus en

termes d'emploi au niveau d'un secteur d'activité particulier, les secteurs d'activité auraient dû se concentrer dans les quadrants sud-ouest et nord-est du graphique : de même que l'on peut s'attendre à ce que les entreprises affichant une croissance élevée de la productivité prennent des parts de marché aux entreprises dont la croissance de la productivité est faible, il semble plausible que les secteurs d'activité marqués par une croissance élevée de la productivité viennent remplacer ceux dont la croissance de la productivité est faible.

27. Or, le diagramme de dispersion met en évidence le phénomène inverse : parmi les trois secteurs d'activité qui affichent la croissance de la productivité la plus vigoureuse, deux ont une croissance de l'emploi plus faible que la moyenne et le troisième est à peine au-dessus. De même, parmi les secteurs d'activité dont la croissance de la productivité est très inférieure à la moyenne, plusieurs affichent une amélioration très significative de l'emploi.

28. Dans une certaine mesure, ce paradoxe apparent est lié davantage à l'origine de cette amélioration de la productivité : un des trois secteurs dont la productivité s'améliore le plus est celui des banques et des services financiers, dont la principale source de gains de productivité est le passage des services manuels aux services électroniques, c'est-à-dire dans la mise en œuvre d'une nouvelle technologie visant uniquement à réduire la consommation de main-d'œuvre. De ce fait, la contribution des services financiers à l'emploi total a diminué, mais non leur contribution à la production totale.

29. Toutefois, la principale explication de ce phénomène réside dans l'amélioration de la productivité elle-même — et notamment dans l'effet de la croissance asymétrique de la productivité, que Baumol et Bowen (1966) ont été les premiers à mettre en évidence : l'amélioration de la productivité entraîne une hausse des revenus, et ces revenus seront dépensés pour l'achat de tous les biens normaux. Par conséquent, si la productivité progresse dans un seul secteur de l'économie, le revenu supplémentaire généré sera affecté à l'achat de biens dans tous les secteurs. Pour satisfaire cette augmentation de la demande, les secteurs d'activité dont la productivité est restée inchangée devront recruter. En revanche, les secteurs dont la productivité s'est améliorée peuvent répondre à leur part de l'augmentation de la demande avec un plus petit nombre de salariés qu'auparavant, car l'accroissement de la demande est plus faible que l'amélioration de leur capacité productive. Paradoxalement, il ressort donc que l'emploi diminuera dans les secteurs d'activité marqués par une forte croissance de la productivité et augmentera dans ceux affichant une faible croissance de la productivité.

**Graphique 2. Croissance de la productivité et de l'emploi, secteurs d'activité norvégiens, 1990-2010**

Source des données : Office statistique norvégien

### *Origine des effets sur l'économie dans son ensemble*

30. La loi de Baumol (parfois appelé à tort la « maladie » de Baumol) montre la nécessité d'agir avec prudence si l'on veut généraliser le cas des entreprises ou des secteurs d'activité particuliers à l'économie dans son ensemble. L'effet de la concurrence sur l'emploi n'est pas la somme des effets qui s'opèrent dans chaque secteur d'activité. Il convient de prendre en compte quatre effets supplémentaires :

31. Tout d'abord, on observe un effet de type Baumol sur le revenu : l'intensification de la concurrence augmente le revenu réel, et ce revenu est consacré à l'achat de tous les biens normaux. Par conséquent, une concurrence accrue dans un secteur de l'économie entraîne la création de nouveaux emplois dans d'autres secteurs.

32. Ensuite, une augmentation de la concurrence a une incidence sur le marché du travail. Si les entreprises d'un secteur de l'économie se développent, et qu'elles sont amenées à effectuer de nouveaux recrutements ou à verser des salaires plus élevés, et si la somme de toutes ces entreprises constitue une part significative de l'économie dans son ensemble, cette expansion aura une incidence sur les salaires dans le reste de l'économie. De ce fait, des emplois pourraient être détruits dans d'autres secteurs de l'économie, et il est tout à fait vraisemblable que l'effet net sur l'économie dans son ensemble soit une baisse de l'emploi total.



33. En troisième lieu, certains effets se répercuteront à travers les marchés de capitaux et l'investissement. De fait, une concurrence accrue peut entraîner une baisse des profits *moyens* pour les entreprises d'un secteur d'activité donné, mais elle conduit également à une augmentation du retour sur investissement *marginal* : le retour marginal est égal au produit marginal du capital multiplié par le revenu marginal de la production. Or, étant donné qu'une intensification de la concurrence réduit l'écart entre le prix et le revenu marginal, celui-ci est appelé à augmenter. La concurrence au sein d'un secteur d'activité stimulera donc l'investissement dans ce secteur. En définitive, dans la mesure où les entreprises de ce secteur sont en concurrence avec les entreprises des autres secteurs de l'économie pour attirer le capital, on pourrait donc assister à une baisse de l'investissement dans le reste de l'économie.

34. Enfin, dans une économie ouverte, les effets de l'intensification de la concurrence se propageront via les échanges commerciaux et les investissements internationaux. Ces effets pourraient être de différents types, et contentons-nous donc d'un seul exemple : des secteurs d'activité où la concurrence est imparfaite sont fortement incités à pratiquer la discrimination tarifaire et la segmentation du marché. Un cas typique est celui du dumping réciproque (Brander et Krugman (1983)) : les entreprises exploitent leur pouvoir de marché sur leur marché national en appliquant des tarifs élevés et en restreignant le volume des ventes, et parallèlement, commercialisent des volumes élevés à bas prix à l'étranger. Dans ce cas, l'intensification de la concurrence réduirait les exportations au profit des ventes sur le marché national. Dans une situation d'équilibre du sous-emploi, un tel phénomène pourrait, paradoxalement, stimuler la production et l'emploi dans d'autres secteurs de l'économie : la chute des exportations entraînerait une dépréciation de la monnaie nationale, ce qui stimulerait les exportations et la production de biens en concurrence avec les importations dans tous les secteurs de l'économie.

### *Spécificité contextuelle*

35. Il importe de souligner la spécificité contextuelle de ces effets à l'échelle de l'économie toute entière : les effets de la concurrence sur l'économie dans son ensemble dépendent du contexte macroéconomique. Si l'économie se trouve dans un état d'équilibre général, la flexibilité des prix permettant de parvenir à l'équilibre sur tous les marchés, les quatre effets se feront ressentir. Dans ce cas, la question intéressante n'est pas celle de savoir si l'augmentation de la concurrence (dans certains secteurs en particulier ou dans l'économie dans son ensemble) stimule l'emploi : que la concurrence soit parfaite ou imparfaite sur le marché des biens, la flexibilité des salaires et des prix garantira le plein emploi. Dans ce contexte, il convient surtout d'identifier les effets de la concurrence sur la productivité et sur le revenu des agents économiques. À l'autre extrême, si l'économie se trouve dans une situation de chômage keynésien, la production, l'emploi et l'investissement ne sont pas limités par les marchés du travail et de capitaux. Dans ce cas, les effets de l'intensification de la concurrence se font sentir uniquement par une augmentation de la demande (Baumol) et par un transfert des ventes à l'exportation au profit des ventes sur le marché national (Brander-Krugman). Entre les deux se trouve ce que l'on peut qualifier d'état macroéconomique normal, dans lequel les marchés de capitaux et le marché du travail ont une influence, mais où l'on n'observe pas d'ajustement instantané des salaires et des taux d'intérêt réels aux chocs externes.

36. Quel est donc le contexte pertinent pour évaluer l'importance de la concurrence et la politique de concurrence ? En principe, le contexte keynésien n'est pas adéquat. Si le problème de l'emploi est lié à un déficit de demande, la solution évidente consiste à stimuler la demande par le biais des politiques budgétaire et monétaire. Le fait que la concurrence — à travers les phénomènes décrits par Baumol et Brander-Krugman — puisse avoir un effet positif sur l'emploi, même dans un contexte keynésien, ne signifie pas qu'elle constitue un instrument approprié pour lutter contre le chômage.

37. Cette règle connaît peut-être une exception. Comme nous l'avons vu, la concurrence induira normalement une hausse de l'investissement des entreprises. Dans une situation keynésienne de déficit de la demande globale, un tel phénomène pourrait s'avérer important, et pas uniquement au niveau de

l'entreprise ou du secteur d'activité : dans une telle situation, la hausse de l'investissement par un groupe d'entreprises ne viendra pas supplanter l'investissement réalisé par les autres entreprises, et l'on assistera donc à une augmentation nette de l'investissement global. Si cet effet revêt une ampleur significative, on peut supposer que la concurrence – à travers ses effets sur la demande globale – exercera également une influence notable sur l'emploi global.

38. On peut appliquer le même raisonnement au contexte macroéconomique standard. La politique de concurrence ne figure pas, à juste titre, parmi les outils des responsables chargés de pallier les déséquilibres à court et à moyen terme qui caractérisent normalement les économies soumises à une série ininterrompue de chocs externes, qu'ils soient de faible intensité ou de grande ampleur. Toutefois, la concurrence et la politique de concurrence peuvent s'avérer très utiles pour renforcer la capacité d'absorption des chocs de l'économie réelle sous-jacente, ainsi que sa flexibilité face à ces chocs. De fait, le contexte macroéconomique constitue donc un facteur important.

39. Les effets de l'équilibre à long terme sur la structure de l'économie — le type d'effets mis en évidence par la loi de Baumol - sont également importants. Ils ne sont peut-être pas importants pour l'emploi en tant que tel — à long terme, les salaires ont toutes les chances d'être flexibles quel que soit le cadre institutionnel régissant les accords salariaux — mais ils le sont pour la structure de l'emploi, la productivité et les salaires réels.

#### ***Interactions à moyen terme entre les marchés de produits et le marché du travail***

40. Une grande partie de la littérature macroéconomique sur la concurrence et l'emploi vise à déterminer en quoi les interactions entre les cadres institutionnels qui régissent les marchés de produits et le marché du travail conditionnent les salaires et l'emploi. Un bon exemple en est donné par l'étude empirique réalisée par Fiori *et al.* (2012). Partant de l'analyse des données collectées dans 20 pays de l'OCDE, cette étude s'efforce de définir en quoi les effets sur l'emploi de la déréglementation des marchés de produits (c'est-à-dire une plus grande ouverture à la concurrence) dépendent du régime réglementaire qui régit le marché du travail. Les auteurs parviennent à la conclusion que l'effet net sur l'emploi de l'augmentation de la concurrence sur les marchés de produits a plus de chances d'être positif dans les pays dotés d'une réglementation stricte du marché du travail que dans les pays où le marché du travail est déréglementé.

41. Ainsi formulé, ce résultat peut paraître paradoxal, mais il ne l'est pas. Si le marché du travail fonctionne bien, les salaires s'ajustent de manière à éliminer toute accumulation d'offre inemployée ou de demande non satisfaite. Si l'on suppose qu'une intensification de la concurrence sur le marché des biens a un effet (positif ou négatif) sur la demande globale de main-d'œuvre, cet effet sera atténué par les ajustements salariaux (à la hausse ou à la baisse) — jusqu'à être complètement neutralisé si l'offre de main-d'œuvre est inélastique. En revanche, sur un marché du travail caractérisé par la rigidité des salaires, on observera une correspondance directe entre les effets sur la demande de main-d'œuvre et les effets sur l'emploi. Il en va de même pour la réglementation publique du marché du travail : par exemple, si les horaires de travail sont soumis à une réglementation rigide, une variation de la demande de main-d'œuvre aura un effet plus marqué sur le nombre de personnes employées que si les horaires de travail sont flexibles ; une fois encore, par conséquent, l'effet sur l'emploi d'une concurrence accrue sur les marchés de produits sera d'autant plus grand que le marché du travail sera plus rigide.

42. Ces résultats sont intéressants par eux-mêmes, mais la question la plus importante est celle de savoir si l'effet sur la formation des salaires de la concurrence sur les marchés de produits est propre à stimuler l'emploi. La réponse, fournie notamment par Blanchard et Giavazzi (2003), et validée empiriquement par l'étude de Fiori *et al.* et par d'autres études (cf. par exemple Schiantarelli (2008)), est positive : la concurrence décourage la recherche de rente au niveau national, tout comme elle le fait au

niveau de l'entreprise. Dans les économies fortement syndicalisées, en cas d'intensification de la concurrence sur les marchés de produits, une pression à la baisse sur les salaires devrait s'exercer lors des négociations salariales. À mesure que les rentes de monopole disparaissent, la capacité des employeurs à payer les salaires sera également plus sensible aux chocs externes, de sorte que les salaires négociés ont également toutes les chances d'être plus flexibles.

43. Dans les pays caractérisés par un cadre centralisé de négociation collective, ce phénomène est reconnu depuis tellement longtemps qu'il a été intégré dans le cadre institutionnel de négociation. Le modèle norvégien en donne peut-être la meilleure illustration (cf. Calmfors (1990) pour une analyse du modèle norvégien et des autres modèles scandinaves de formation des salaires) : les salaires sont négociés sur une base trimestrielle — d'abord pour les secteurs exportateurs, la négociation tenant compte de la productivité et des prix à l'international, puis pour les autres secteurs, sur la base de l'acceptation générale que ces accords doivent s'inspirer de ceux conclus dans les secteurs exportateurs. Lorsqu'il fonctionne, ce modèle limite la recherche de rente (dans la mesure où le niveau de salaire reflète les revenus dans les secteurs de l'économie qui sont soumis à la concurrence internationale) et assure la flexibilité salariale (dans la mesure où les variations de prix à l'international affectent rapidement les salaires nationaux).

### *Effets structurels à long terme*

44. À long terme, les effets de l'intensification de la concurrence sur le modèle général de production et d'emploi résultent de l'interaction entre le marché du travail, les marchés de capitaux et les marchés de produits au niveau national et à l'étranger. Ces effets dépendront de la manière dont s'opère l'intensification de la concurrence et des secteurs concernés, ainsi que de la nature de cette concurrence et de son importance dans les autres secteurs de l'économie. Il est donc presque impossible de mesurer l'impact de ce phénomène par une analyse purement qualitative — le seul moyen consiste à procéder à des simulations quantitatives fondées sur des modèles numériques d'équilibre général. Un travail novateur a été accompli dans ce domaine par Gasiorek, Smith et Venables (1991) pour évaluer les effets sur l'équilibre général du programme du marché intérieur européen en 1992.

45. Il est toutefois possible d'apporter un certain éclairage d'ordre général. La loi de Baumol évoquée plus haut en donne une illustration. Une autre approche consiste à déterminer en quoi le degré *général* de concurrence influe sur l'affectation des ressources et la demande de main-d'œuvre au niveau de l'économie toute entière.

46. En règle générale, les entreprises disposant d'un pouvoir de marché auront moins tendance à modifier leurs volumes de production et leur demande de main-d'œuvre et d'investissement lorsqu'elles sont soumises à des chocs externes que des entreprises équivalentes qui n'ont pas de pouvoir de marché : ces dernières ne peuvent réagir à ces chocs qu'en modifiant leurs volumes de production et leur niveau d'utilisation des facteurs ; celles qui disposent d'un pouvoir de marché réagiront généralement en ajustant les prix et la quantité, et les réponses tarifaires atténueront les ajustements de quantité.

47. Si donc on compare une économie dans laquelle tous les secteurs d'activité sont imparfaitement concurrentiels à une économie où prévaut une concurrence parfaite dans l'ensemble des secteurs, l'affectation des ressources en réponse aux chocs externes changera davantage dans la seconde que dans la première.

48. Par exemple, analysons l'effet de l'introduction d'une innovation technologique dans un secteur de l'économie. Si le degré général de concurrence est faible, les secteurs d'activité directement affectés se développeront, mais ce développement sera limité par le pouvoir de marché de leurs entreprises constitutives. Une partie des gains de cette innovation technologique seront transmis par les entreprises aux consommateurs, mais elles en conserveront une autre partie sous forme de rentes. La réaffectation des

ressources des autres secteurs de l'économie sera de même limitée. En dernière analyse, le gain net de cette nouvelle technologie pour l'économie sera plus limité qu'il n'aurait pu l'être.

49. Non seulement l'absence de concurrence atténue les effets des chocs externes, mais elle empêche également l'économie de tirer pleinement profit de son avantage concurrentiel : dans des secteurs d'activité où prévaut une concurrence imparfaite, les entreprises nationales peuvent faire face à la concurrence de leurs rivales étrangères alors même qu'elles se trouvent dans une situation désavantageuse en termes de coûts.

50. Dans ce cas, une concurrence accrue entraînera une répartition plus étanche de la main-d'œuvre entre l'économie nationale et le reste du monde. Les effets de cette situation sur la demande de main-d'œuvre et les salaires dépendront alors de la nature de l'avantage comparatif national. Si cet avantage (d'abord sous-exploité) réside dans des produits fortement utilisateurs de main-d'œuvre, les ressources seront réaffectées dans les secteurs d'activité à forte intensité de main-d'œuvre, entraînant une augmentation de la demande de main-d'œuvre et des salaires réels. Dans les pays où l'avantage comparatif réside dans d'autres types de produits, la demande de main-d'œuvre et les salaires réels diminueront.

51. Ce phénomène est particulièrement significatif en Europe et dans les pays qui, face à la concurrence de la Chine et des autres économies asiatiques dotées d'une main-d'œuvre abondante, connaissent un processus de réaffectation des ressources depuis les secteurs manufacturiers traditionnels, assez fortement utilisateurs de main-d'œuvre, vers une production fondée davantage sur les connaissances. Une intensification de la concurrence dans ces pays (ou au sein de l'Europe) se traduira par : (a) une accélération de ce processus de réaffectation des ressources, et (b) une nouvelle diminution de la demande de main-d'œuvre (et des salaires réels) touchant les travailleurs non qualifiés et semi-qualifiés. Ce phénomène est au cœur des préoccupations exprimées par Stiglitz (2012), Piketty (2014) et par d'autres, qui estiment que la mondialisation entraîne une montée des inégalités au sein des économies développées.

52. Il convient de souligner que ce phénomène n'est pas négatif en soi. Au contraire, mieux l'avantage comparatif sera exploité, plus grand sera le revenu réel du pays d'accueil, si bien que les pertes subies par les travailleurs non qualifiés et semi-qualifiés sont largement compensées par le gain pour les autres groupes de travailleurs au sein de l'économie. Toutefois, cela nécessite une politique active de redistribution afin de dédommager les perdants, sans quoi les craintes d'une montée des inégalités et de polarisation pourraient bien se vérifier.

#### **4. Conclusion**

53. Il est possible de tirer quatre conclusions sur les effets de la concurrence sur l'emploi.

1. La première est que la concurrence rend plus efficaces la production et l'affectation de la main-d'œuvre - ce qui est lié en partie à l'effet direct de la concurrence sur les marchés de produits, et en partie aux effets positifs de ce premier phénomène sur le marché du travail, dans la mesure où il décourage la recherche de rente. Dans certains cas, cette concurrence accrue stimule l'emploi dans les entreprises et les secteurs d'activité où elle se manifeste ; dans d'autres cas, elle stimule l'emploi dans d'autres secteurs de l'économie. Il est possible d'affirmer que l'intensification de la concurrence a un effet net négatif sur l'emploi total, ou sur l'emploi pour certaines catégories particulières de main-d'œuvre (ce qui justifie une baisse des salaires) ; mais même alors, le revenu réel augmente dans l'économie car les réaffectations induites par cette concurrence accrue (entre les entreprises et les secteurs d'activité et au sein de ceux-ci) entraîneront un transfert depuis les emplois moins productifs vers les emplois plus productifs.
2. Par ailleurs, la concurrence rendra l'économie plus apte à réagir aux chocs externes et à apporter une réponse plus flexible, à la fois directement et à travers ses effets sur les négociations

salariales. Le plus souvent, cette évolution sera avantageuse pour l'emploi en soi dans la mesure où elle facilitera la recherche de nouveaux emplois lorsque d'anciens emplois disparaîtront. La concurrence donnera également aux pouvoirs publics les moyens d'apporter une réponse plus appropriée aux chocs macroéconomiques, car la flexibilité du marché du travail renforce l'efficacité des politiques monétaire et budgétaire.

3. La troisième conclusion est que la concurrence, dans une situation de déficit général de la demande totale, pourrait avoir un effet positif sur l'emploi total à travers l'incidence positive qu'elle a généralement sur l'investissement des entreprises.
4. La dernière, et à de nombreux égards la plus importante conclusion, est liée à la compétitivité des entreprises et des secteurs d'activité à l'international. La concurrence et la compétitivité à l'international sont deux choses différentes, mais faute de concurrence sur les marchés nationaux de produits, il sera impossible de tirer pleinement parti de l'avantage comparatif dont disposent les entreprises et les secteurs d'activité nationaux. Pour que la compétitivité à l'international soit solide, au sens qu'elle se fonde sur la production et l'exportation de biens et services pour lesquels le pays dispose d'un avantage comparatif, un degré élevé de concurrence sur le marché national est une condition préalable nécessaire.

54. Tous ces effets sont utiles aujourd'hui pour l'analyse dans les pays de l'OCDE. Beaucoup de pays souffrent des effets d'une faiblesse de l'investissement (suivie d'un déficit de la demande globale), conjugués au manque de flexibilité du marché du travail, et à la lenteur de la restructuration des secteurs d'activité face à l'intensification de la concurrence au niveau mondial et à l'avènement des nouvelles technologies. La concurrence à elle seule n'est pas la panacée à tous ces maux, mais il est difficile de trouver une solution qui n'implique pas un surcroît de concurrence.

## RÉFÉRENCES

- Amable, Bruno et Donatella Gatti (2004), « Product market competition, job security, and aggregate employment », *Oxford Economic Papers*, 56(4), 667-686.
- Baumol, William et William Bowen (1966). *Performing Arts, The Economic Dilemma: a study of problems common to theater, opera, music, and dance*. New York: Twentieth Century Fund.
- Blanchard, Olivier et Francesco Giavazzi (2003), « Macroeconomic effects of regulation and deregulation in goods and labor markets », *Quarterly Journal of Economics*, 118 (3), 879-907.
- Brander, James A. et Paul Krugman (1983), « A 'reciprocal dumping' model of international trade », *Journal of International Economics*, 15, 313-321.
- Brouwer, E. et H.P. van der Wiel (2010). « Competition and innovation: Pushing productivity up or down? », *Discussion Paper 2010-52*, Tilburg University, Center for Economic Research.
- Calmfors, Lars, ed. (1990), *Wage Formation and Macroeconomic Policy in the Nordic Countries*, Oxford University Press.
- Gasiorek, Michael, Alasdair Smith et Anthony J. Venables (1992), « Completing the internal market in the EC: factor demands and comparative advantage », in Winters and Venables (eds.), *European Integration: Trade and Industry*, Cambridge University Press.
- Nickell, Stephen (1999), « Product markets and labour markets », *Labour Economics* 6. 1–20
- Piketty, Thomas (2013), *Le capital au XXIe siècle*, Harvard University Press.
- Schiantarelli, Fabio (2008), « Product market regulation and macroeconomic performance: A review of cross-country evidence », *document de travail*, Boston College.
- Stiglitz, Joseph (2012), *Le prix de l'inégalité*, Norton.